

ble des majuscules. L'antiquité posséda comme nous ces lettres.

1^o—Lettres capitales (ou majuscules) ayant pour but de signaler à l'attention certains mots qui tranchent sur les autres, à des titres divers, on ne les doit employer que lorsqu'elles sont vraiment utiles dans cette vue. Répandues avec intelligence, elles sont des points de repos pour l'œil, auquel elles offrent en même temps, dit à bon droit M. Bacherelle, le plaisir de la variété ; ce sont, en outre, des avis muets sur des observations nécessaires. Multipliées outre mesure, sans discernement, elles choquent et fatiguent l'attention.

2^o—La majuscule se place au commencement d'une phrase, de tous les vers d'une poésie, d'un discours à la suite du simple deux-points, d'une citation quelconque. Les Allemands, quelques éditeurs français même, ont essayé de la supprimer au commencement des vers, et nous ont donné des éditions de Virgile, d'Horace et d'Homère, qui ne sont pas supportables. Une pareille innovation ne devait point réussir ; le bon goût public l'a fait échouer. Les versets de l'Écriture-Sainte formant une sorte de division à la manière des vers, on leur donne aussi la majuscule, quand même ils ne se sépareraient l'un de l'autre, quant au sens, que par une virgule. Les Allemands n'en jugent point ainsi : les Allemands ont tort, et d'autant plus tort que, dans leur langue, ils s'astreignent à honorer d'une majuscule tous substantifs indistinctement. Pourquoi cette inconséquence ? Ils sont hors d'état de l'expliquer rationnellement. Au siècle dernier encore, nous en faisons à peu près autant quant aux substantifs : le goût, en s'épurant, a prohibé cette mauvaise méthode.

3^o—La majuscule vient-elle nécessairement après tout point d'interrogation ou d'exclamation ? Non. On ne la mettra que lorsque le sens qui suit se sépare clairement de celui qui précède, et que, à défaut de ce signe, on aurait employé le point. Exemples : " Fallait-il, ô mon fils ! entrer dans une voie funeste qui vous conduira aux abîmes ? — Que de trésors ignorés ! que de richesses inattendues ! — L'homme est-il toujours conséquent avec lui-même ? S'il en était ainsi, que de désordres dans le monde, à la suite de tant de fausses doctrines prêchées par la passion et

" acceptées par la légèreté ! Mais la Providence y a pourvu."

4^o—Quelquefois il arrive que, pour exprimer davantage l'étonnement ou pour solliciter plus vivement l'attention du lecteur, on écrit un mot tout entier en majuscules : il devrait être bien entendu que, si ce mot est un nom exigeant de lui-même une majuscule propre, on lui en donnera une même dans ce cas ; c'est ainsi qu'on a toujours fait jusqu'à ces dernières années, où la décadence orthographique a suivi l'abaissement général des études. Les typographes se sont donc mis à ne plus distinguer, en pareille circonstance, la première lettre de celles qui la suivent ; leurs livres sont émaillés de cette faute de goût et de sens. N'est-il pas évident que, la majuscule étant de droit, elle ne peut périr dans l'écriture du mot, quelle que soit la forme exceptionnelle de cette écriture ? Les deux principes sont juxtaposés, mais non confondus ; l'un n'absorbe pas l'autre. Refuserait-on la majuscule à un nom mis en italiques au milieu de caractères romains ? Que ces caractères, au lieu d'être des italiques, soient des capitales, qu'importe ? La règle subsiste avec les mêmes titres et la même force : cela est indispensable. Jadis on accordait les capitales, par un sentiment de respect, aux noms de Dieu, de JÉSUS-CHRIST, de la sainte TRINITÉ : cet usage était louable ; nous voudrions le voir reprendre. Plusieurs écrivains ont commencé ; nous nous unissons à eux, et on a vu déjà que nous appartenons à leur école. Il ne convient guère que ces noms adorables n'aient d'autre distinction que celle qui est accordée à un nom d'homme, de fleuve ou de ville.

5^o—Homme, fleuve ou ville, tout le monde le sait, ce qui constitue un nom propre, exige la majuscule. Ceci n'a pas besoin d'explication, paraît-il ; et pourtant on est arrivé à ne plus comprendre qu'imparfaitement la portée de cette règle.

Les adjectifs, sans doute, ne prennent pas la majuscule, alors même qu'ils se tirent d'un nom propre : on écrit " un Français ", et à côté " un citoyen français "; " le poème de Dante ", et une poésie dantesque ; " la ville de Rome, une femme romaine ", etc. Il est donc des cas néanmoins (et c'est ici que la confusion s'est faite) où l'adjectif devient un